

Rentrée scolaire 2020 dans les collèges et les lycées

Où est passée l'Ecole de la République ?

Le ministre Blanquer indiquait dans les média, le 1^{er} juillet : « *les conditions sanitaires permettront d'avoir un retour normal en classe* ». Mais la circulaire de rentrée parue le 10 juillet prévoit tout le contraire avec des conditions toujours plus dégradées pour les personnels.

Autonomie, pressions, négation de la liberté pédagogique : évaluations nationales à tous les niveaux !

Ces évaluations sont renforcées avec un test supplémentaire « *de fluence en lecture* » en 6^{ème} et auront lieu dès le 14 septembre. Elles peuvent être « *prises en charge par tout membre de l'équipe éducative* ». Adieu la mission essentielle d'instruction du professeur, place à la concurrence. Elles peuvent avoir lieu tout au long du collège et en seconde.

Des dispositifs en collèges et en lycées pour déréglementer enseignement, statut et groupe classe, au nom du développement de « l'esprit d'équipe » ...

Renforcement de l'accompagnement personnalisé

« *1,5 millions d'heures supplémentaires* » y seront consacrées selon la circulaire. Précisons que ce sont des HSE non utilisées pendant le confinement. En aucun cas il ne s'agit d'un effort budgétaire pour rétablir les postes supprimés dans le second degré ou leur création. Il ne s'agit pas non plus de dédoublements, ni de créations de classes avec des effectifs réduits ce que demandent les personnels. Rappelons que le gouvernement vient d'adopter un troisième budget d'urgence allouant encore 45 milliards d'euros aux entreprises privées alors que dans toutes les audiences FO avec le ministre, il a refusé systématiquement la création de postes au nom des difficultés budgétaires.

L'aide personnalisée, pour seulement certains élèves, déstructurera tout fonctionnement scolaire normal.

Au choix du principal, ce sera :

- Soit du périscolaire intégré au scolaire « *du lundi au vendredi* »
- Soit « *un parcours scolaire renforcé en lecture [...] assuré par un professeur du collège ou un professeur des écoles* », et pourra de surcroît être organisé « *sur le temps consacré à d'autres enseignements* ».

A la rentrée, il y aura deux possibilités, pouvant d'ailleurs cohabiter dans un même collège : soit la mise sous tutelle des collectivités territoriales, des associations et du privé (2S2C et école ouverte), soit l'interchangeabilité premier-second degré. Dans tous les cas, exit le statut, les disciplines, la liberté pédagogique individuelle, le groupe classe, l'emploi du temps hebdomadaire etc. Le Covid-19 a bon dos, le ministre rêvait de poursuivre la destruction de l'Ecole, il prend tous les outils pour essayer d'aller jusqu'au bout. Il profite de l'élargissement de son ministère à la

Jeunesse et aux Sports pour « *déployer une vision riche et cohérente du temps scolaire et du temps périscolaire de l'enfant.* »

Enfin, au collège comme au lycée, des « *stages de réussite* » seront à assurer aux « *vacances d'été, d'automne et de printemps* ». La circulaire précise qu'ils se feront à distance (SIC). Exit aussi les congés des enseignants pendant les vacances scolaires...

Devoirs faits au collège ... « dès la première semaine de septembre »

3 heures devront être intégrées aux emplois du temps pour chaque élève (et même 4 heures pour les sixièmes jusqu'en décembre). Dans beaucoup d'établissements, ce dispositif n'a pu être mis en place tout ou partie faute de volontaires. Le ministre envisage-t-il le « volontariat obligatoire » pour y parvenir ?

Enterrer le baccalauréat de manière définitive « Parachever la réforme des lycées »

Les E3C, contre lesquelles les enseignants s'étaient dressés, sont généralisés avec « *deux RDV en première et un en terminale* ». Certaines organisations se sont félicitées du changement de nom, les E3C deviennent des « *épreuves communes* ». Les textes concoctés avec le comité de suivi auquel le SNFOLC ne participe pas, ont permis au ministre de présenter ces textes lors du CSE du 9 juillet. L'anonymat, certes imparfait, n'existera plus. Ces épreuves du baccalauréat deviennent des « *baccalauréats blancs maison* » sous la tutelle des conseils pédagogiques et des CA. Avec la circulaire de rentrée, Jean-Michel Blanquer veut achever le baccalauréat, diplôme national valant premier grade universitaire, et le transformer en un banal contrôle commun.

Et le ministre n'oublie pas son cheval de Troie, l'enseignement à distance

« La situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, du fait d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire national, un plan de continuité pédagogique sera mis en place pour assurer l'enseignement à distance. » Certains établissements du second degré ont même prévu 10 jours de pré-rentrée pour faire des stages sur le distanciel ! Et le ministre double l'enseignement devant élèves avec la poursuite de classes virtuelles et de Ma classe à la maison.

J-M Blanquer s'inscrit totalement dans la ligne fixée par le nouveau Premier ministre le 8 juillet à l'Assemblée nationale et au Sénat décrivant « *un gouvernement de combat* », tournant le dos à toutes les revendications des personnels et prenant la responsabilité de la destruction de l'Ecole au nom de l'école de demain.

Pour le SNFOLC, et la FNEC, c'est clair, cette circulaire doit être retirée.

Assemblées générales et heures d'informations syndicales partout dès la pré-rentrée !